

SALAIRE MOYEN DES OUVRIERS DE FERME D'APRÈS LE RAPPORT

Les statistiques agricoles compilées par le Bureau fédéral font voir une augmentation.

Pour tout le Canada, en 1917, le salaire mensuel de l'ouvrier de ferme durant l'été, y compris la pension, a été en moyenne de \$63.63 pour les hommes, et de \$34.31 pour les femmes, comparé à \$43.23 et \$22.46, respectivement, en 1916. Pour 1917, pension comprise, le salaire annuel moyen a été de \$610.60 pour hommes et de \$364 pour femmes, comparé à \$397 et \$228, en 1916. La valeur moyenne de la pension par mois a été calculée à \$19.44 pour les hommes et \$14.79 pour les femmes, comparée à \$17 et \$13, en 1916. Par province, les salaires moyens par mois pour hommes et femmes, respectivement, dans la saison d'été, pension comprise, ont été comme suit: Ile du Prince-Edouard, \$39.74 et \$22.63; Nouvelle-Ecosse, \$53.75 et \$26.43; Nouveau-Brunswick, \$57.19 et \$28.14; Québec, \$59.09 et \$28.98; Ontario, \$59 et \$31.96; Manitoba, \$69.97 et \$40.28; Saskatchewan, \$73.21 et \$41.09; Alberta, \$76.09 et \$44.44; Colombie-Britannique, \$78.12 et \$48.30. Ces chiffres sont pris des Statistiques agricoles, partie I, série du Recensement de l'industrie, compilation du Bureau fédéral des statistiques.

LES EXPORTATIONS DE BLÉ DU CANADA.

Depuis le commencement de ce siècle, le Canada s'est élevé au rang des principaux pays d'exportation de blé de l'univers, rivalisant sous ce rapport avec les Etats-Unis, les Indes orientales, l'empire russe et l'Argentine. La quantité de blé et de farine de blé exportée au cours des récentes années de récolte, expirant le 31 août, a varié de 84,821,922 boisseaux, en 1914-15, à 289,794,162 boisseaux en 1915-16. Pour l'année finissant le 31 août 1918, le surplus de blé exportable est estimé à environ 148,000,000 de boisseaux. Pour les besoins du pays, il en faut environ 50,000,000 de boisseaux pour nourriture et quelque 28,000,000 de boisseaux pour semence, d'après les Statistiques agricoles, partie I, de la série du Recensement de l'industrie, compilées par le Bureau fédéral des statistiques.

Contrôle des œufs en Angleterre.

Le 14 novembre, le Contrôleur des vivres britannique publia une ordonnance réglant le prix des œufs. On peut cependant résumer facilement ses principales caractéristiques.

Pour les fins de l'ordonnance l'expression "œufs" comprend les œufs de tout oiseau, excepté les œufs des pluviers et des goélands. De plus "œufs frais" signifient les œufs produits dans le Royaume-Uni, chacun pesant une once et une once et demie ou plus, et qui n'ont pas été conservés soit dans la saumure, ou dans des entrepôts frigorifiques ou autrement.

"œufs frais importés" signifient la même chose que ci-dessus définie, sauf qu'ils se rapportent aux œufs qui ont été importés dans ce pays. "œufs conservés" signifient les œufs qui, pesant chacun une once et demie ou plus ont été conservés dans la saumure, ou sont tenus dans des entrepôts frigorifiques ou autrement. "Petits œufs" signifient tous les œufs pesant moins d'une once et demie.

Il est défendu de vendre les œufs à des prix excédant le maximum des prix fixés par l'ordonnance.

Ces prix maximum sont les suivants pour toutes les ventes autres que celles au détail: œufs frais et œufs frais importés, \$1.25 la douzaine; œufs conservés, \$1 la douzaine, et petits œufs, 64 cents la douzaine.

Pour les ventes au détail les prix maximum alloués sont: œufs frais et œufs frais importés, \$1.36 la douzaine; œufs conservés, \$1.12 la douzaine, petits œufs, 75 cents la douzaine.

LE CHÔMAGE GÉNÉRAL FUT PLUS GRAND EN DÉCEMBRE

Le ministère du Travail a reçu des rapports de 1,485 unions ouvrières réparties par tout le Dominion.

CHIFFRES COMPARATIFS.

D'après les divers rapports faits au ministère du Travail par différentes unions ouvrières du Canada, le chômage général a subi une légère augmentation en décembre dernier, comparé à la même période de temps en 1917 et en 1916, mais il y a eu amélioration si on réfère à décembre 1915. Ces rapports ont été reçus de 1,485 unions, avec un nombre total de 178,671 membres, soit près de 88 pour 100 de la totalité des corps de métiers organisés par tout le pays.

Pour toutes les occupations représentées, 2.76 pour 100 des membres étaient sans travail, comparé à 0.72 pour 100 en septembre, 2.42 pour 100 en décembre 1917, 2.17 pour 100 en décembre 1916 et 8.7 pour 100 en décembre 1915. La légère augmentation du nombre des employés sans ouvrage à la fin de décembre est due à un relâchement général, quoique peu accentué, dans tous les groupes industriels. L'emploi dans les industries manufacturières et mécaniques, tel que rapporté par 394 unions comprenant 48,093 membres, n'a pas été aussi actif qu'en septembre, mais il y a eu peu de changement avec décembre 1917 et 1916, tout en indiquant une amélioration à l'égard de décembre 1915. Les groupes concernant les métaux, machines et transports ainsi que les aliments, le tabac et les liqueurs, ont indiqué une baisse remarquable dans le nombre des employés, surtout dans l'Ontario, le Manitoba et la Colombie-Britannique. D'un autre côté, les conditions de ces industries se sont apparemment améliorées dans Québec. Le pourcentage du chômage a baissé dans les métiers du vêtement, comparé aux mois de décembre antérieurs, et la pulpe, la fibre et le papier furent plus actifs qu'en septembre 1918.

Dans le groupe du transport, on a reçu des rapports de 611 organisations comprenant 71,737 membres. Le nombre des employés sans travail s'est monté, d'après les rapports, à 1,059, soit un pourcentage de 1.48. Ceci est un peu plus considérable qu'en septembre 1918 ou décembre 1917, mais moins grand qu'en décembre 1916 et 1915. Les employés des chemins de fer à vapeur, les plus nombreux de ce groupe, ont accusé une augmentation fractionnaire dans le pourcentage des sans-travail, comparé aux récents relevés, mais il y a eu amélioration sur le mois de décembre précédent. Les employés de la navigation ont eu moins d'ouvrage qu'en décembre 1917, mais ils ont tout de même été plus actifs qu'en décembre 1916 et 1915. Les charretiers et les chauffeurs, en général, n'ont pas été aussi occupés.

Des rapports reçus de 225 unions d'ouvriers en bâtiment et construc-

tion, comprenant un total de 22,871 membres, indiquent que 8.68 pour 100 de ceux-ci ont été sans emploi. Naturellement, il y a eu moins d'activité, en comparaison du trimestre précédent, et aussi comparé à la même période en 1916; il y a eu un relâchement général dans presque tous les métiers, mais les conditions ont été meilleures que celles de décembre 1917 et 1915.

La Nouvelle-Ecosse, l'île du Prince-Edouard, le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan ont toutes fait rapport de semblables pourcentages de désœuvrement, comparé à décembre 1917; mais comparé à décembre 1916, les conditions étaient améliorées au Nouveau-Brunswick, en Colombie-Britannique et dans Québec. Toutes les provinces, à l'exception de la Nouvelle-Ecosse, ont eu des pourcentages de chômage beaucoup moins élevés qu'à la fin de 1915; l'amélioration dans Québec, Ontario et la Colombie-Britannique a été particulièrement sensible.

De tous les grands centres, Toronto contient le plus fort pourcentage de sans-travail, soit 4.61. Dans toutes les cités on a enregistré, va sans dire, des augmentations, comparé à septembre 1918, mais St-Jean, Montréal, Winnipeg, Regina et Edmonton ont constaté des pourcentages moins élevés qu'en décembre 1917.

BUREAUX DE CONCILIATION.

Pendant le mois de janvier, le ministère du Travail a reçu des rapports de trois bureaux de conciliation d'enquête nommés pour s'enquérir de différends affectant: (1) la Steel Company of Canada, Gananogue, Ont., et certains de ses employés; (2) la Toronto Railway Company et certains de ses employés; et (3) les chemins de fer Grand River et Lake Erie et Nord et certains de leurs employés. Il a reçu des rapports de la cour d'Appel du travail à laquelle avaient été référées les causes de (1) Polson Iron Works, la Dominion Shipbuilding Company et la Toronto Shipbuilding Company, tous de Toronto, et leurs charpentiers, calfats, menuisiers, etc., et (2) diverses maisons de commerce de Toronto et certains de leurs employés, des dessinateurs.

Le ministère a reçu deux demandes pour nominations à un bureau établi le mois précédent, deux nominations pour remplir des vacances temporaires à la cour d'Appel du travail et il a nommé une Commission royale, sous le régime de la loi des enquêtes pour s'occuper de certain malaise existant dans l'industrie des mines de charbon sur l'île de Vancouver.

Augmentation dans les banques d'épargne.

A la fin de l'exercice financier, le 31 mars 1917, la balance au crédit des déposants dans les banques d'épargne du gouvernement et des postes s'élevait à \$56,216,088.61, une augmentation de \$2,687,814.82, comparée à la balance en mains le 31 mars 1916. Les dépôts en 1917 ont excédé les retraits de \$1,085,840.88, tandis que \$1,601,973.94 étaient ajoutés comme intérêt accru, formant ainsi une augmentation nette de \$2,687,814.82, tel qu'indiqué par les comptes publics du Canada pour cette période.

Entrez dans une association d'épargnes de guerre.

Prenez votre monnaie en timbres d'économie.

LE PÂTURAGE D'ÉTÉ SUR LES TERRES ARIDES

La nécessité de jachérer l'été expliquée par un avis officiel.

Le problème de pâturage d'été dans les régions plus arides du sud de l'Alberta et du sud-ouest de la Saskatchewan où les terres sont occupées et aucun terrain libre n'est resté ouvert, devient de plus en plus difficile chaque année, et l'on se demande souvent pourquoi il n'est pas possible durant des saisons donnant de bonnes récoltes de grain d'obtenir un meilleur pâturage qu'on en a. Un avis des fermes expérimentales, publié par le ministère de l'Agriculture, contient la réponse suivante:

Pour cultiver le grain de façon profitable, il faut jachérer en été une fois tous les deux ou trois ans, ainsi l'humidité est déposée dans le sous-sol et conservée durant l'hiver et, s'il y a de la sécheresse l'année suivante, l'humidité additionnelle fournie par le sous-sol (parce qu'elle y a été déposée l'été précédent) suffira à produire une récolte profitable de grain, même dans une année de sécheresse. Pour le pâturage, il n'est pas possible de faire ceci, parce que les plantes continuent à pousser durant les mois d'août, septembre et octobre et même jusqu'en novembre, aspirant continuellement toute humidité qui serait demeurée ou qui viendrait sous forme de pluie ou de neige; en conséquence, les prairies sont invariablement plus arides au printemps que dans les cas même de terrain de chaumes. Dans ces conditions, il est impossible d'obtenir relativement d'aussi bonne herbe (foin ou pâturage) que du grain sur les terres arides.

Nous n'avons pu encore trouver une meilleure herbe, pour un pâturage permanent, que la Brome. Si, après deux ou trois années, elle devient gazonneuse, on peut l'améliorer en l'enfonçant légèrement durant une période d'humidité au printemps. En aplatisant les mottes aussi vite que possible, on obtiendra une croissance moins touffue et d'autant plus vigoureuse. On devrait semer l'herbe en mai ou au commencement de juin, environ huit ou dix livres par acre, et seule, c'est-à-dire sans un commencement de récolte de grain. Il faudrait prendre le soin d'empêcher cette herbe de se fixer parmi les arbres ou les arbrisseaux.

Bien que la jachère d'été ne puisse servir pour un pâturage permanent, on peut l'employer pour un pâturage temporaire. Le seigle d'hiver est la récolte la plus satisfaisante que nous connaissions pour cette fin. Le pâturage hâtif succulent qu'il fournit est apprécié particulièrement par les jeunes vœux et porcs auxquels il est des plus profitable.

Il n'y a aucune herbe qu'on puisse semer avec avantage au printemps afin d'en avoir une récolte dans la même saison. Si l'on désire un pâturage immédiat, la seule chose qu'un cultivateur puisse faire, c'est de semer du grain. Un mélange vaut beaucoup mieux qu'aucune sorte seule; des parties égales d'avoine, d'orge et de blé ou de seigle d'hiver donneront des résultats satisfaisants. Semez ce mélange en quantités de soixante-quinze à cent livres par acre. L'avantage d'inclure dans le mélange, à semer le printemps, du grain d'hiver, c'est le fait qu'il rapporte mieux que le grain du printemps et fournit ainsi un meilleur pâturage.

Valeur du bétail sur pied.

D'après les Statistiques agricoles, partie I, série du Recensement de l'industrie, compilées par le Bureau fédéral des statistiques, la valeur totale du bétail sur pied au Canada est estimée à \$1,102,261,000, en 1917, comparée à \$903,686,000, en 1916. Ce fut la première fois en 1917 que la valeur totale des bestiaux de ferme ait dépassé le billion.